

Conseil de sécurité
Débat

**Consolidation et maintien de la paix : Le nouvel agenda pour la paix
- aborder les aspects mondiaux, régionaux et nationaux de la
prévention des conflits**

New York, le 21 août 2024

Déclaration lue par Adrian Hauri
Représentant permanent adjoint de la Suisse

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour l'organisation de ce débat ainsi que nos intervenantes et intervenants pour leurs contributions.

Il n'y a pas de gloire dans la prévention. L'histoire se rappelle des conflits et de leurs dénouements. Des monuments à la victoire abondent. Tandis que les guerres évitées et la violence désamorcée retiennent à peine notre attention. Il serait pourtant plus utile d'ériger des statues aux héroïnes et héros qui ont su prévenir ou surmonter les conflits, aux facilitateurs et aux médiatrices qui ont sauvé les vies de milliers de civils et évité des catastrophes humanitaires.

Nous saluons à ce titre que le Sierra Leone ait mis un accent sur les leçons tirées de sa propre histoire récente.

Nous saluons également que ce débat se tienne à l'aune du Nouvel Agenda pour la paix, qui nous appelle à faire de la prévention une priorité politique et à développer des stratégies nationales de prévention. À ce titre, nous sommes fiers d'avoir pu joindre nos forces dans le cadre de l'initiative des présidences successives d'août, de septembre et d'octobre de ce Conseil pour une action commune, lancée il y a quelques instants.

Monsieur le Président,

Les enseignements de votre pays sont précieux, mais il serait faux de croire que la prévention concerne uniquement les Etats qui ont subi ou risquent de subir un conflit armé, alors que l'extrémisme violent, voire la violence intraétatique et interpersonnelle, doivent être affrontés par toutes et tous.

Ainsi, une étude récente dans le cadre de l'initiative *Halving global violence* du groupe des *Pathfinders* a démontré les coûts économiques importants de la violence dans différents pays, dont la Suisse.

La prévention, tel que l'explique le Nouvel agenda pour la paix, doit être abordée au niveau local et national, tout en s'appuyant sur l'échange d'expériences entre différents pays.

Permettez-moi de contribuer à ce débat par cinq observations :

Premièrement, la prévention dépend de la confiance dans la sécurité, la justice et la garantie de liberté. Ce sont des responsabilités nationales, ancrées dans les conventions et engagements au niveau international. Une telle confiance est un puissant antidote contre la violence. Les droits humains affirmés par la Déclaration universelle des droits de l'homme il y a plus de 75 ans, ont également un objectif préventif. Nous l'avons aussi affirmé par l'adoption de l'Agenda 2030.

Deuxièmement, il est important de désamorcer nos appréhensions politiques par rapport à la notion de prévention et de nous laisser guider par les faits. Des études récentes fondées sur des données probantes de contextes nationaux divers identifient des éléments clés pour les stratégies nationales de prévention. Ces éléments vont des mesures garantissant la sécurité et l'indépendance du système judiciaire, aux initiatives visant à renforcer la tolérance, la solidarité et l'inclusion, en passant par la confiance dans les institutions (au cœur de l'ODD 16), ainsi que l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci.

Troisièmement, la prévention est efficace si elle émane du niveau local. La Suisse le reconnaît en déléguant de nombreux pouvoirs au niveau régional et local et en encourageant, par exemple, des initiatives de la société civile pour lutter contre l'extrémisme, la violence et la marginalisation.

Nous pouvons profiter de nos expériences et offrir un soutien mutuel. C'est ainsi qu'au Bénin, la Suisse soutient l'initiative présidentielle visant à prévenir la propagation des groupes extrémistes armés. Le gouvernement met en œuvre une approche holistique en investissant dans l'aménagement du territoire et les incitations économiques, afin d'améliorer les conditions de vie de la population dans le nord et d'empêcher son recrutement par des groupes extrémistes. Ce n'est qu'un exemple de plusieurs projets nationaux qui méritent notre soutien, pourtant loin des conflits retenant l'attention de notre Conseil, qui doit trop souvent se pencher sur des situations de crises aiguës.

Quatrièmement, la Commission de consolidation de la paix est toute indiquée pour un partage d'expériences sur la prévention nationale. Grâce à son expertise collective, elle peut accompagner les pays qui le souhaitent dans leurs processus de consolidation de la paix. Nous saluons d'ailleurs son avis, qui nous est non seulement précieux dans le cadre de cette séance, mais pourra nous guider également dans tous nos futurs travaux. En outre, grâce au Fonds pour la consolidation de la paix, l'ONU dispose d'un instrument agile qui peut servir de catalyseur pour des investisseurs aux moyens plus considérables, tels que les institutions financières internationales.

Finalement, ce Conseil doit quant à lui pleinement assumer son rôle dans la prévention. D'une part, il doit mieux utiliser les instruments du chapitre VI, qui lui permettent de formuler des recommandations pour le règlement pacifique des différends. D'autre part, les missions régionales qu'il mandate, à l'instar de celles en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en Afrique centrale ou en Asie centrale, doivent être capable de soutenir – à leur requête – les gouvernements afin d'identifier les risques accrus de conflit et à les réduire durablement.

Monsieur le Président,

Comme le soulignait bien Manratu Kamara, auteure sierra-léonaise : nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons choisir de créer un nouvel avenir. À quelques semaines seulement du Sommet de l'avenir, ce débat ouvert nous sert d'appel clair pour la conclusion d'un pacte ambitieux en matière de prévention. Saisissons cette occasion.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

I would like to thank you for organising this debate and our speakers for their contributions.

There is no glory in prevention. History remembers conflicts and their outcomes. Monuments to victory abound. While avoided wars and defused violence barely catch our attention. Yet it would be more useful to erect statues to the heroes who prevented or overcame conflicts, to the facilitators and mediators who saved the lives of thousands of civilians and averted humanitarian disasters.

In this respect, we welcome the fact that Sierra Leone has focused on the lessons learned from its own recent history.

We also welcome the fact that this debate is being held against the backdrop of the New Agenda for Peace, which calls on us to make prevention a political priority and to develop national prevention strategies. In this respect, we are proud to have been able to join forces as part of the initiative of the successive Presidencies of August, September and October of this Council for joint action for the New Agenda for Peace, launched a few moments ago.

Mr President,

Your country's lessons are valuable, but it would be wrong to believe that prevention only concerns States that have suffered or are at risk of suffering armed conflict, whereas violent extremism, and even intra-State and interpersonal violence, must be confronted by everyone.

A recent study carried out as part of the 'Halving global violence' initiative by the Pathfinders group showed that the economic costs of violence in various countries, including Switzerland, are considerable.

Prevention, as explained in the New Agenda for Peace, needs to be tackled at local and national level, while drawing on exchanges of experience between different countries.

Allow me to contribute five observations to this debate:

First: Prevention depends on confidence in security, justice and the guarantee of freedom. These are national responsibilities, anchored in international conventions and commitments. Such confidence is a powerful antidote to violence. The human rights affirmed by the Universal Declaration of Human Rights more than 75 years ago also have a preventive objective. We also affirmed this with the adoption of the 2030 Agenda.

Secondly, it is important to defuse our political apprehensions about the notion of prevention and let ourselves be guided by the facts. Recent evidence-based studies from diverse national contexts identify key elements for national prevention strategies. These elements range from measures to ensure the security and independence of the judiciary, to initiatives to strengthen tolerance, solidarity and inclusion, to trust in institutions (at the heart of SDG 16), and to climate change mitigation and adaptation.

Thirdly, prevention is effective if it emanates from the local level. Switzerland recognizes this by delegating many powers to the regional and local level and by encouraging, for example, civil society initiatives to combat extremism, violence and marginalization.

We can also share our experiences and offer mutual support. In Benin, for example, Switzerland supports the presidential initiative to prevent the spread of armed extremist groups. The government is implementing a holistic approach by investing in urban planning and economic incentives to improve the living conditions of the population in the north and prevent their recruitment by extremist groups. This is just one example of a number of national projects that deserve our support, even though they are far removed from the conflicts that attract the attention of our Council, which all too often has to deal with acute crisis situations.

Fourthly, the Peacebuilding Commission is ideally suited to sharing experiences on national prevention. Thanks to its collective expertise, it can support countries that wish to do so in their peacebuilding processes. We welcome its advice, which is not only valuable to us in the context of this meeting, but can also guide us in all our future work. In addition, thanks to the Peacebuilding Fund, the UN has a flexible instrument that can serve as a catalyst for investors with greater resources, such as the international financial institutions.

Finally, this Council must fully assume its role in prevention. On the one hand, it must make better use of the instruments in Chapter VI, which enable it to make recommendations for the peaceful settlement of disputes. Secondly, the regional missions it mandates, such as those in West Africa and the Sahel, Central Africa and Central Asia, must be able to support governments - at their request - in identifying increased risks of conflict and reducing them in the long term.

Mr President,

As the Sierra Leonean author Manratu Kamara so aptly put it: we cannot change the past, but we can choose to create a new future. With the Summit of the Future only a few weeks away, this open debate serves as a clear call for an ambitious pact on prevention. Let us seize this opportunity.

Thank you.